



Bati traité TA



**NP ROLPIN**  
L'innovation au service du bois



**BATI**

I / II

selon norme EN 635-3

**Rolpin BATI** est un **contreplaqué en PIN MARITIME** (origine France).

Utilisé pour l'agencement, le mobilier, la menuiserie, le Rolpin BATI est appliqué où l'esthétique et le veinage du bois sont importants.

**Format** : 2500 x 1250 mm

**LES +**

- Panneaux décoratifs
- NF Extérieur CTB-X Structure
- Respectueux de l'environnement

**VARIANTES :**

**BATI I/III** (contreface non réparée)

**BATI PYRO** (12, 15, 18, 21mm) : Traitement Euroclasse B-s2, d0

**OPTIONS :**

Découpe, usinage sur demande.



**FACE I**

Face fermée, sans noeud et avec pastilles bois (maxi 5/m<sup>2</sup>). Réparations mastic occasionnelles



**CONTREFACE II**

Face fermée, avec noeuds sains et pastilles bois. Réparations mastic occasionnelles

**Finition** : Les 2 faces sont poncées

**RÈGLEMENTATIONS ET CERTIFICATIONS**

**Emplois structurels en construction** Attestation de conformité système 2+ selon EN 13986 + A1

**Milieux extérieurs** selon EN 636 + A1 (usage structurel). Homologué à la marque française de qualité NF Extérieur CTBX et à la marque allemande BFU 100 DIN 68705 partie 3.

**Dégagement de formaldéhyde** Classement E1 Selon norme EN 717.2

Les mesures d'émissions de formaldéhyde montrent un dégagement de 0,02 mg/l d'air selon la méthode au dessiccateur ISO 12460-4. Cette valeur est 15 fois inférieure aux exigences de la norme japonaise F\*\*\*\*, la plus sévère au monde (0,3 mg/l) selon la norme JIS A 1460

**Classement en réaction au feu** : Selon EN 13501-1 + A1 Épaisseur > 9 mm : Euroclasse D-s2, d0

**Marquage** : CE n° 380 – CPD – 011 - EN 13986 + A1

**DOP** : Disponible sur notre site internet

**Densité** : 560 à 610 kg/m<sup>3</sup>

**Qualité du collage** selon norme EN 314-2 : collage classe 3 « milieux extérieurs », résistant à l'eau et aux intempéries. Colle phénolique.



[www.rolpin.com](http://www.rolpin.com)

## ÉPAISSEURS, NOMBRES DE PLIS, COLISAGES

Le format de ces panneaux est 2500x1250 mm

Épaisseur (mm)	7	10	12	15	18	21	25	30	38
Colisage	85	60	50	40	33	30	24	20	15
Tolérance d'épaisseur max (mm)*	7.41	10.5	12.56	15.65	18.74	21.83	25.95	31.5	39.14
Tolérance d'épaisseur min (mm)*	6.39	9.3	11.24	14.15	17.06	19.97	23.85	28.1	36.46

\* selon NF EN 315

## STOCKAGE

Il est conseillé de stocker les colis dans un endroit sec, de préférence à plat et de niveau sur des chevrons secs les isolant du sol. L'espacement entre chevrons est à adapter à l'épaisseur et à la nature des panneaux stockés. En cas de stockage sur plusieurs piles, aligner les chevrons en hauteur. Sur chantier prévoir mise à l'abri ou recouvrir les panneaux d'un revêtement étanche à l'eau mais perméable à la vapeur.

## MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

## TOLÉRANCES DIMENSIONNELLES DES PANNEAUX

Elles sont conformes aux spécifications de la norme EN 315 :  
Tolérance dimensionnelle longueur/largeur :  $\pm 3,5$  mm  
Rectitude des bords et équerrage : 1 mm par mètre linéaire  
Tolérance d'épaisseur selon NF EN 315

## AUTRES CARACTÉRISTIQUES

### Conductivité thermique

$\lambda = 0,13W/.K$

### Durabilité biologique

Essence pin maritime :  
Classe 3 - 4 selon EN 350 partie 2

### Teneur en pentachlorophenol

< 5 ppm. (PCP)

### Perméabilité à la vapeur d'eau

70  $\mu$  humide / 200  $\mu$  sec

### Absorption Acoustique

250 à 500 Hz = 0,10

1000 à 2000 Hz = 0,30

## CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES SELON NF 789 / EN 1058

### MODULE D'ÉLASTICITÉ EN FLEXION N/MM<sup>2</sup>- VALEURS MOYENNES\*

Épaisseur	7	10	12	15	18	21	25	30	38
Em.0.50	11994	10200	9543	9311	7991	7923	8182	6890	7522
Em.90.50	606	2400	3057	3289	4609	4677	4418	5710	5078

\* on dérive les modules à 5 % d'exclusion en multipliant les valeurs moyennes par : 0.645

### RÉSISTANCE EN FLEXION N/ MM<sup>2</sup> VALEURS CARACTÉRISTIQUES À 5 % D'EXCLUSION

Épaisseur	7	10	12	15	18	21	25	30	38
Fm.0,05	35.1	29.5	27.7	25.4	21.8	20.9	20.9	17.5	18.3
Fm.90,05	4.9	12	14.2	13.5	17.5	17.2	14.6	18.3	14.8

Autres valeurs caractéristiques pour le calcul selon EN 1995 – 1-1 (EUROCODE 5) sont disponibles sur le site internet ou nous consulter.

### EMPLOIS :

Applications structurelles selon EN 13986, EN 636-3

Application en plancher

Application en toiture

### RAYON DE CINTRAGE (mm) :

Épaisseur	10	12	15	18
Sens longitudinal	2500	3000	3750	4750
Sens transversal	2000	2400	3000	3800

### ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS :

Selon EN 13986 + A1, Paragraphe 5.10

Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu extérieur correspondant à la classe de service 3 selon ENV 1995-1-1

Se référer au DTU 51.3 // « Planchers en bois ou en panneaux dérivés de bois »

Se référer au DTU 43.4 // « Travaux de toitures en éléments porteurs en bois et panneaux dérivés de bois avec revêtements d'étanchéité »

### TENUE AUX FIXATIONS (e = 15mm) :

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 30daN
Vis	Effort moyen de traction	Parement 180daN / Chant : 140daN

L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique  $m_a$  en kg/m<sup>2</sup> selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique > 5 kg/m<sup>2</sup>) :  
 $R = 13 \times \log(m_a) + 14$